

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°6 Arrêté du 12 juillet 1937 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n°6

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 juillet 1937

Numéro JO
n° 488 du 31/07/1937

Date du numéro
31 juillet 1937

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 13 octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des 'lesquels décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires,;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances Le décret du 14 juin 1937 completant a décret du 12 novembre 1936 portant attribution de la médaille coloniale avec agrafe « Côte des Somalis : Le décret du 14 juin 1937 modifiant le décret du 31 octobre 1922 portant reorganisation du personnel des gouverneur les colonie et des resident supérieur voir journal officiel de la république française du 25 juin 1937. le décret du 18 juin 1937 modifiant le décret du 22 décembre 1904 sur la comptabilité des matières appartenant à l'état au colonie le décret du 19 juin 1937 portant reorganisation du conseil supérieur de la France d'outre-mer voir journal officiel de la république française du 24 juin 1937; le décret du 19 juin 1937 étendant à certain territoire relevant du ministre les dispositions de la loi du 14 décembre 1926 interdisant la vente à tempérament de valeur à lots.

art2

le présent arrêté sera enregistré et publicite au journal officiel de la mesure de publicite extraordinaire

pierre alypes